**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Etude sur le réseau des greniers dans la région Souss-Massa |
| Numéro de marché | 22-MR6386 |
| Bénéficiaire(s) | Programme SABIL |
| Pays | Maroc |
| Durée totale des jours prévus | 52 |

1. **Contexte et justification du besoin**
   * 1. **Description du Programme**

**Contexte d’intervention**

Le marché du travail marocain fait face à différentes difficultés parmi lesquelles une croissance économique faible, une économie informelle répandue, une forte inadéquation entre offre et demande et des inégalités d’accès importantes pour les jeunes, les NEET, les femmes, les personnes en situation de handicap. De plus, aujourd’hui l’économie marocaine subit les lourdes conséquences de la pandémie de COVID-19.

Afin de répondre à ces enjeux, le Royaume du Maroc a adopté une **Stratégie Nationale de l’Emploi (2015-2025)**. Celle-ci est déclinée dans le **Programme National de Promotion de l’Emploi** qui insiste sur trois leviers d’intervention (employabilité, intermédiation et entreprenariat) et l’importance de faire converger les politiques publiques au profit de tous les jeunes et selon les contextes territoriaux. En parallèle, le Maroc poursuit une réforme sur la territorialisation de l’action publique (déconcentration et régionalisation avancée) qui voit la compétence de la politique de l’emploi partagée avec les acteurs publics des territoires. Dans la perspective tracée par le **Nouveau Modèle de Développement**, les politiques publiques doivent être désormais conçues et mises en œuvre dans une approche nouvelle définie par les principes du NMD.

**Le Programme « SABIL »**

Afin d’accompagner ces évolutions, le Programme « SABIL » est mis en place par le Royaume du Maroc avec le financement de l’AFD et de l’Union Européenne (150 M€ de prêt souverain octroyés par l’AFD au Royaume et 14,77 M€ de subvention par la Commission européenne). Il contribue à la première politique marocaine de l’emploi en faveur des jeunes non diplômés totalement alignée sur le Nouveau Modèle de Développement.

Prévu pour une durée de 48 mois, « SABIL » a pour objectif d’accompagner la mise en œuvre de ces réformes dans trois régions cibles. Les bénéficiaires finaux du programme sont prioritairement les jeunes (18-34 ans), quel que soit leur niveau de qualification. Cependant, une attention sera portée plus spécifiquement aux publics éloignés du marché du travail (jeunes NEET, jeunes peu qualifiés, chômeurs de longue durée, jeunes femmes, jeunes vivant en zone péri urbaine et rurale) ainsi qu'aux jeunes ayant un projet entrepreneurial viable et en ligne avec la demande du marché.

L’ANAPEC est l’opérateur du Programme SABIL.

Le programme s’articule autour des priorités suivantes :

* **Accroître l’employabilité** et l’inclusion des jeunes.
* Favoriser la création d’emplois productifs en stimulant **l’entrepreneuriat**.
* Développer les conditions de la **convergence des politiques publiques** dans la mise en œuvre régionale des compétences liées à l’emploi.
* **Soutenir le renforcement des capacités et des compétences** des acteurs engagés et mobilisés dans le cadre des écosystèmes de l’insertion économique.

La Convention de mise en œuvre qui réunit les Ministères de l’Intérieur, des Finances et de l’Inclusion économique (MIEPEEC), l’ANAPEC et les bailleurs, détermine les grands axes opératoires du Programme qui devront permettre un passage à l’échelle dans les autres régions :

* Un **parcours d’insertion économique spécifique** adapté aux réalités des besoins et des projets des jeunes bénéficiaires qui se développe sur cinq phases successives.
* Un **accompagnement individualisé** sur deux ans pour les jeunes créateurs d’entreprise et de six mois pour ceux ayant obtenu un emploi.
* Des **écosystèmes de l’emploi et de l’entrepreneuriat structurés et opérationnels**, avec des outils et méthodes mis en place et des acteurs plus efficaces (tableaux de bord régionaux, actions de renforcement des compétences, etc.).
* Un **système de suivi-évaluation ad’hoc** qui vérifie la qualité des formations dispensées et garantit la performance des partenaires de mise en œuvre.
* La **mise en place de dispositifs et structures pérennes** (Référentiel des métiers, labélisation des acteurs de l’insertion économique, par exemple) assurent une réelle durabilité.
* Un **processus de capitalisation permanent** qui garantit la pérennité des dispositifs mis en œuvre et leur mise à l’échelle du Royaume.

La gouvernance institutionnelle du Programme assure une coordination à tous les niveaux, central, régional et provincial, avec un système intégré de pilotage et de suivi-évaluation et les Agences régionales de l’ANAPEC auront la responsabilité technique de la mise en œuvre du Parcours d’insertion économique SABIL.

**L’Assistance Technique**

Au titre des mesures d’accompagnement du prêt souverain, la subvention de l’UE est répartie entre un dispositif d’amorçage pour les jeunes entrepreneurs (DAJE) doté de 3 M€ et une assistance technique (AT) de 11.7 M€ confiée à Expertise France. Cette dernière constitue l’Axe C du Programme et a pour objectif d’accompagner la mise en œuvre du Programme.

Pour cela, une équipe centrale (12 personnes) et trois bureaux régionaux (9 personnes) sont mis en place. L’équipe centrale est composée d’un Chef de Programme, d’une cellule d’appui administrative et d’experts clés en charge chacun d’une composante du Programme. Les bureaux régionaux d’AT sont composés d’un chef de bureau régional et d’un chargé de projets et sont en place auprès des wilayas. Ces bureaux faciliteront la mise en œuvre du Programme dans les régions cibles.

Par ailleurs, l’AT mobilise de l’expertise nationale et internationale sur des missions de court-terme, pour travailler au niveau central ou régional du Programme. Expertise France fait appel en particulier à Pôle Emploi, Initiative France et Handicap International.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Contexte de la mission**

La sauvegarde et la valorisation des greniers collectifs au Maroc et plus particulièrement dans la région Souss-Massa dont certains greniers sont encore en activité mais la plupart tendent à être abandonnés, exigent des réflexions de la part des chercheurs et des acteurs du développement de divers horizons en vue de protéger et promouvoir ce patrimoine socio-culturel contre les agressions de toutes sortes et pour proposer d’autres perspectives de son usage tout en apportant une valeur ajoutée aux territoires dont ils font partie.

Par ailleurs, pour maintenir l’impact de ce patrimoine sur le développement durable des territoires, il faudrait impliquer tous les acteurs de l’écosystème territorial (ayants-droits, représentants des populations, associations locales et régionales, les collectivités locales concernées, les différentes administrations de l’Etat…etc.).

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme SABIL, dans sa partie « appui à la convergence des politiques publiques », le Programme prévoit la réalisation d’un ensemble d’études générales en se basant sur les diagnostics régionaux des écosystèmes de l’insertion économique et aussi sur les besoins des acteurs territoriaux (partenaires institutionnels clés) en accompagnement et qui sont en cohérence avec le cadre logique du Programme. La présente consultation fait partie de cet axe d’intervention de l’AT du Programme au niveau de la région Souss-Massa.

* 1. **Objectif général et objectifs spécifiques**

La mission a pour objectif principal la réalisation d’une étude sur le réseau des greniers dans la région Souss-Massa.

Cette étude devra permettre de comprendre comment un grenier collectif, étant un espace symbolique représentant le « noyau dur » de la mémoire collective d’un territoire (douar, commune rurale ou localité), pourrait continuer d’assumer un rôle de dynamiseur du développement socioéconomique local à travers des activités connexes de rayonnement sans nuire à l’architecture patrimoniale du bâtiment et à l’environnement.

Cette mission permettra ainsi de répondre à un besoin imminent issu du contexte de la région Souss-Massa en matière de développement local durable.

Les objectifs spécifiques liés à la consultation sont les suivants :

* Obtenir une connaissance, la plus exhaustive possible, des richesses patrimoniales du territoire de la région Souss-Massa en matière de Greniers (présentation photographique et descriptive).
* Comprendre la situation actuelle du réseau des greniers de la région Souss-Massa et de son fonctionnement.
* Dégager les raisons de non-fonctionnement de certains greniers du réseau de la région.
* Connaitre les activités annexes existantes autour des greniers de la région Souss-Massa.
* Détecter les patrimoines « greniers » en tant que ressources susceptibles d’être intégrées dans un projet territorial au niveau local et/ou régional.
* Répondre à la question de la faisabilité de développement du réseau de greniers potentiels existants en un réseau patrimonial actif et attractif.
* Prise de connaissance des facteurs de réussite et identification des points critiques et des facteurs de risque pour le réseau de greniers potentiels existants.
* Propositions d’actions pour la valorisation du patrimoine et d’animations porteuses de développement local.
  1. **Activités à réaliser**

Le prestataire aura pour mission de réaliser, selon la méthodologie arrêtée, les activités suivantes :

* Identifier et inventorier les différents greniers fonctionnels et non fonctionnels de la région Souss-Massa et élaborer leur catégorisation et classement.
* Analyser les relations entre les acteurs concernés avec le patrimoine « Greniers ».
* Analyser les opportunités offertes par les marchés culturels et touristiques et proposer les différents choix de produits prometteurs possibles.
* Etudier les opportunités de création des offres créatives, innovantes et professionnelles pouvant être mises en œuvre au sein et autour des espaces des greniers.
* Analyser la façon dont les greniers peuvent intéresser les touristes et les visiteurs et avoir une attractivité sur le flux touristique (circuits, trajet, etc.).
* Développer un projet sur la valorisation du réseau des greniers existants dans la région et garantir sa pérennité, en plus de la fonction touristique qu’il présente.
* Etudier comment les greniers peuvent devenir les « icônes » d’un séjour dans la région Souss-Massa et diriger l’attention des visiteurs potentiels vers la région (avec ou sans labélisation « Patrimoine mondial »).
* Proposer un plan de formation orienté vers la qualité pour les populations en relation directe avec le réseau des greniers et leur fonctionnement.
* Proposer des modes et sources de financement qui peuvent être intéressants pour des projets de valorisation des greniers comme patrimoine commun.

Les résultats à atteindre suite à la présente consultation sont les suivants :

* Présentation des opportunités offertes par les marchés culturels et touristiques en relation avec la valorisation du réseau des greniers dans la région de Souss-Massa.
* Présentation d’une proposition des différents choix de produits prometteurs possibles en relation avec les greniers potentiels dans la région Souss-Massa.
* Réalisation d’une étude de faisabilité d’un concept patrimonial plus élargi pour que les greniers potentiels deviennent les « icônes » d’un séjour dans la région Souss-Massa et diriger l’attention des visiteurs vers la région.

1. **Livrables attendus**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activités | | Nombre de jours/homme | Date de mise en œuvre (indicatif) |
| 1. Note méthodologique et planning d’intervention / Note de cadrage. | | 6 | 10/01/2023 |
| 1. Étude des opportunités offertes par les marchés culturels et touristiques en relation avec le réseau des greniers avec la proposition des différents choix de produits prometteurs possibles. | | 18 | 30/01/2023 |
| 1. Etude de faisabilité d’un concept patrimonial plus élargi pour que les greniers deviennent les « icônes » d’un séjour dans la région Souss-Massa et diriger l’attention des visiteurs potentiels vers la région (Rapport sur les différentes propositions conceptuelles possibles avec leurs points critiques et risques). | | 20 | 16/03/2023 |
| 1. Rapport final et recommandations. | | 5 | 23/03/2023 |
| 1. Présentation et restitution des résultats de la mission auprès de l’équipe projet et de ses partenaires. | | 3 | 30/03/2023 |
| ***Total*** | 52 |

1. **Organisation de la mission**

* 1. **Coordination**

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.

M. Mohamed El Gouch, Chef du Bureau Régional du Programme SABIL dans la région Souss-Massa, sera l’interlocuteur unique du prestataire pour Expertise France ; il agira sous l’autorité du Chef de Programme, M. Jean-Michel Rollot et en partenariat étroit avec le SGAR de la willaya du Souss Massa.

Téléphone : +212 (0) 664 278 792

Courriel : [mohamed.elgouch@expertisefrance.fr](mailto:mohamed.elgouch@expertisefrance.fr)

* 1. **Localisation**

Le lieu de réalisation de la mission sera la région Souss-Massa (ville d’Agadir comme chef-lieu).

* 1. **Durée de la mission**

La prestation aura une durée maximum de quatre mois et sera limitée à 52 jours/homme étalés de novembre 2022 à février 2023.

Un plan de travail détaillé sera élaboré par le prestataire et validé par le Chef de Programme de l’assistance technique du Programme SABIL au début de la mission pour convenir des jalons des livrables et des modalités de travail pour chaque étape du processus (à distance / sur le terrain).

1. **Profil de l’expertise demandée**
   1. **Qualifications et compétences**

* Formation universitaire supérieure (Master ou diplôme équivalent ou plus) dans une discipline nécessitant les études de faisabilité en matière d’analyse du patrimoine culturel et le développement des projets territoriaux.
* Compétences prouvées en animation des ateliers de production et de rédaction des documents et de restitution des résultats.
* Excellentes qualités d’écoute et de communication écrite et orale en français, arabe dialectale et aussi en amazigh (sera un atout).
  1. **Expérience professionnelle générale**
* Expérience significative, d’un minimum de 10 ans, dans l’appui et l’accompagnement des projets de valorisation du patrimoine, et dans le domaine du développement et de la coopération internationale.
* Excellente connaissance du domaine des études, de la sauvegarde et la valorisation des greniers collectifs au Maroc, et une bonne adéquation du profil avec les prestations.
* Bonne connaissance des dispositifs et organismes concernés par la sauvegarde et la valorisation des patrimoines culturels et touristiques dont les greniers collectifs au Maroc.
* Connaissances des acteurs publics, privés et associatifs au niveau national et régional, liés à la sauvegarde et la valorisation des patrimoines culturels et touristiques, de préférence dans la région Souss-Massa.
  1. **Expérience professionnelle spécifique**
* Expérience en diagnostic et études de faisabilité de la sauvegarde et la valorisation des patrimoines culturels et touristiques dont les greniers collectifs ;
* Ayant réalisé (e) ou participé à la réalisation d’activités pertinentes relativement à la prestation souhaitée et traitant d’une thématique pertinente et/ ou proche de la thématique concernée et les thématiques connexes (Sauvegarde et valorisation des patrimoines ; développement et montage de projets territoriaux, …etc.).
* Bonnes capacités de rédaction pour produire des guides, et excellentes capacités de communication, et de productions de documents d’analyse et d’orientation, etc.